
DEPARTEMENT
PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT
ARRAS

COMMUNE
DAINVILLE

SEANCE ORDINAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 26 janvier à 18H30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Françoise ROSSIGNOL, Maire, en suite de convocation en date du 20 janvier dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents, Mesdames et Messieurs ROSSIGNOL Françoise, PETIT David, VÉRET Béatrice, VIARD Philippe, DUPAYAGE Laurence, QUANDALLE Philippe, BONELLO Brigitte, HARO Serge, HAVET Maryline, CHALON Patrick, CAVÉ Michelle, RAUX Christian, VALLET Régine, TALBOT Anne, DELCROIX Marcel, DOUCHÉ Jérôme, DARRAS Emmanuel, FAFINSKI Caroline, CARLIER Maxime, RAVEZ Yannick, GLEIZES Aurélie, FATOUS Amandine, LARDIER Marie, BEAUJOIS Pauline, MOLIN Christian.

A l'exception de LOISON Sarah, ARBINET Ludivine et CAPEL Cédric qui, en application de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, avaient respectivement donné pouvoirs à GLEIZES Aurélie, ROSSIGNOL Françoise et RAUX Christian.

Ainsi que CADET Valérie, absente non représentée.

Monsieur DOUCHÉ Jérôme est élu secrétaire de séance.

26D004

QUESTION N° 5 : SUBVENTION AU CCAS POUR 2026

Monsieur Philippe VIARD expose :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que pour garantir le bon fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale CCAS, il y a lieu de procéder au versement d'une subvention :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De verser au C.C.A.S une subvention de 25 000 € au titre de l'année 2026.

La dépense correspondante sera imputée à l'article 657363-420 du budget de fonctionnement 2026.

Réf. : AW/PV

**OBJET :
SUBVENTION AU CCAS
POUR 2026**

xxx

Nombre de conseillers
en exercice : 29
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 28

Ainsi délibéré, Pour extrait certifié conforme,
Rendu exécutoire par affichage légal et envoi en Préfecture
Le 26 janvier 2026

Le Maire,
Françoise ROSSIGNOL



#Signature#

Envoyé en préfecture le 01/02/2026

Reçu en préfecture le 02/02/2026

Publié le



ID : 062-216202630-20260126-26D004-DE